

# FICHE d'INSCRIPTION et de PRESENCE Année 2018-2019

ATELIER J.J.HOUEE Village Artisanal de l'Eperon 0692 41 58 64

NOM – PRENOM :

cours du :

Adresse :

Tel :

mail :

**1er trimestre 15 séances : 540 € + 15€** (pot commun pour les fonds acryliques)

3septembre au 8/09	10/09 au 15/09	17/09 au 22/09	24/09 au 29/09	1/10 au 6/10	8/10 au 13/10	15/10 au 20/10
22/10 au 27/10	29/10 au 3/11	5/11 au 10/11	12/11 au 17/11	19/11 au 24/11		
26/11 au 1/12	3/12 au 8/12	10/12 au 15décembre				

**2ème trimestre 14 séances : 504 € + 15€** (pot commun pour les fonds acryliques)

7 janvier au 12/01	14/01 au 19/01	21/01au 26/01	28/01au 2/02	4/02 au 9/02	11/02 au 16/02	18/02 au 23/02
25/02 au 2/03	4/03 au 9/03	11/03 au 16/03	18/03 au 23/03	25/03 au 30/03	1/04 au 6/04	8/04 au 13 avril

**3ème trimestre 14séances : 504€ + 15€** (pot commun pour les fonds acryliques)

15 avril au 20/04	22/04 au 27/04	29/04 au 4/05	6/05 au 11/05	13/05 au 18/05	20/05 au 25/05	27/05 au 1/06
3/06 au 8/06	10/06 au 15/06	17/06 au 22/06	24/06 au 29/06	1/07 au 6/07	8/07 au 13 /07	15/07 au 20 juillet

## ATELIER OUVERT de 9H30. à 12H30. – 14H. à 17H.

LUNDI matin – LUNDI après midi - MARDI en soirée 18H. à 21H. - MERCREDI après midi - JEUDI matin  
SAMEDI matin 9H. à 12H.

- L'inscription est annuelle, avec facilité de paiement en 3 fois  
(chèques signés d'avance, et retirés au début de chaque trimestre).

En cas d'absentéisme, aucun remboursement n'est assuré.

**Toutefois les cours pourront être récupérés IMPERATIVEMENT dans le trimestre en cours et non accumulés sur le suivant. L'élève doit prendre ses dispositions, anticiper ou assumer.**

-Tout trimestre engagé est un trimestre dû. Le trimestre suivant sera remboursé à condition de prévenir 1 mois avant celui-ci.

**BON POUR ACCORD**

signature :